

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS
Plan communal d'affectation des zones - Zone à bâtir
LES BAYARDS

Auteur du plan
RWB Neuchâtel SA
Arnaud Macquart

Signature
Au nom du Conseil communal
La président Le secrétaire

Neuchâtel, le 3 avril 2023

Préavis
Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du
Département du développement territorial et
de l'environnement

Adoption
par arrêté de ce jour
Au nom du Conseil général
Le/La président/e Le/La secrétaire

Neuchâtel, le Val-de-Travers, le 3 avril 2023

Mise à l'enquête publique
du au

Approbation
par arrêté de ce jour
Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e La chancellerie

Neuchâtel, le Val-de-Travers, le

Sanction
par arrêté de ce jour
Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e

Neuchâtel, Val-de-Travers, le

La chancellerie

Version	Date	Prod.	CP	Appr.	Format
base	23.11.2022	800	AMA	-	1028 x 994
F	23.03.2023	900	AMA	-	1028 x 994
G	24.03.2023	900	AMA	-	1028 x 994

RWB Group SA
T +41 58 220 38 00
www.rwb.ch

LEGENDE

- Urbanisation et protection du patrimoine bâti**
- Zone d'habitation 1
 - Zone mixte 2a
 - Zone d'activités économiques 1
 - Zone d'utilité publique 1 - Constructible
 - Zone d'utilité publique 2 - A constructibilité restreinte
 - Zone de tourisme, sports, détente et loisirs 1 - Constructible
 - Zone de transport (aire publique de circulation - aire ferroviaire - aire d'aviation)
 - Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 1
 - Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 2
 - Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 3
- Agriculture et autres zones et territoires**
- Zone agricole / Aire forestière / Cours d'eau et étendue d'eau / Espace de transport
 - Zone de tourisme, sports, détente et loisirs 3 - A constructibilité restreinte
- Protection naturelle et paysagère**
- Zone à protéger communale
 - Distances des constructions par rapport à la forêt
 - Objet particulier à protéger - Allée d'arbres
- Urbanisation et protection du patrimoine bâti**
- Zone de constructions basses

Plan de situation : Val-de-Travers 1:120 000

